

COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP 75

COMPTE RENDU DES AUDIOCONFÉRENCES DES 31 MARS ET 1ER AVRIL 2020 :

Informations professionnelles :

*L'obligation déclarative des professionnels est prolongée de 15 jours soit le 31 mai pour les individuels et le 20 mai pour les redevables de l'impôt sur les sociétés.

*Pour l'IR des particuliers le début de la campagne est repoussé au 20 avril au lieu du 9 avril, en toute hypothèse il est question de la fin du confinement.

*Le fonds de solidarité qui alimente la prime de 1 500 € est ouvert à partir du 1^{er} avril. Pour des questions de volume de flux c'est en se connectant sur le site impots.gouv.fr des particuliers que les bénéficiaires pourront faire la demande à partir d'un formulaire. L'ensemble du processus jusqu'au paiement est effectué par le SCBCM Finances, puis national. Aucun contrôle a priori, le contrôle sera fait en 2^{ème} niveau a posteriori par les SIE et les Brigades de vérifications d'ici une quinzaine de jours.

*Une liste a été fournie par la centrale d'entreprises qui ont interrompu leur mandat de prélèvements pour la TVA, le PAS voire les 2 impôts, ce qui n'est pas normal puisque ces impôts ne sont pas leurs impôts. Un engagement avec la Fédération Bancaire Française devrait permettre de mettre un terme à ces abus. Ces listes devraient redescendre aux SIE mais cela reste à confirmer.

*Pour les SIE il est prévu au mois d'avril comme actions prioritaires de traiter les remboursements de crédits de TVA et des restitutions d'IS.

*Un appel au volontariat est en cours auprès des collègues des directions spécialisées (DIRCOFI, DNEF, DNID..) pour soutenir les travaux des réseaux. La répartition des volontaires se fera au niveau national.

*La direction confirme que les délais RH concernant un certain nombre de situations (Mutations, notations...) sont suspendus jusqu'à la fin du confinement.

*Les OS sollicitent le bénéfice des remboursements de frais de transports pour les agents qui ne veulent pas prendre le métro. La question des repas est soulevée.

*Elles demandent de ne pas laisser les agents isolés.

Autres informations :

*12 % des agents qui travaillent sur des missions prioritaires sont actuellement en présentiel.

***Concernant le nettoyage des sites** en tant que prestation dérogatoire, il ne s'agira pas de

désinfection mais de nettoyage approfondi dont la caractéristique sera une attention spécifique sur tous les points de contacts, poignées de portes, boutons d'ascenseurs, claviers et souris, téléphones. Déjà le ménage actuel est effectué par les employés de notre prestataire avec des moyens de protection (gants, masques...). Toutefois, ces nettoyages ne sont pas encore réalisés sur Paris au motif que la direction attend qu'un des produits utilisés soit validé par les médecins de prévention.

En principe, seront nettoyés le 1^{er} étage de REAUMUR, le SIE de TOLBIAC et celui de Geoffroy CAVIGNAC, le SIP de BOUCRY. Le site de REIMS a fait l'objet d'un nettoyage approfondi piloté par la direction du 92. Les travaux se dérouleront à partir de 16 h en l'absence des agents.

Pour l'instant aucun autre site n'est programmé en dépit des protestations des OS.

***Matériel de protection** : alors que les directions du 44, 67 et du 27 ont fait d'autres choix, concernant les masques, les gants et le gel, la direction met en avant le désaccord des scientifiques pour justifier ses choix. Elle souligne également la pénurie actuelle de certains produits.

***webmail** : La centrale a fermé le recours au webmail pour de nouveaux agents que ceux déjà pris en compte en raison de la saturation du réseau.

***Portables et télétravail** : concernant la remise de portables par les services informatiques, les agents sont convoqués un à un et les ordinateurs remis dans leur emballage, une procédure est mise en œuvre pour le paramétrage des appareils qui comporte un nettoyage avant emballage. Ces portables seront réattribués après la crise sanitaire.

***COVID-19** : Entre le 31 mars et le 1^{er} avril le nombre d'agents touchés ou présumés malades du covid passe de 92 à 106 dont 2 hospitalisés.

*Pour éviter des défauts de pilotage des services, des collègues auditeurs viennent remplacer les responsables de services touchés par le covid.

*12 agents des SDE sont devenus mobilisables sur des missions prioritaires. Au total 782 agents sont en télétravail et 543 en présentiel sur la DRFIP au 31 mars.

CONTACT PRESSE CFTC :
Mail : cftcparis@gmail.com